

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°07/2023

Madame Mélanie VIATOUX,

Directrice du Centre Hospitalier de Saverne,

Directrice du Centre Hospitalier de Sarrebourg,

Directrice du Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller,

Directrice de l'EHPAD de Sarre-Union,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article L. 6143-7 et les articles D. 6143-33 à 6143-36 et l'article R. 6143-38,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 3 mai 2019 plaçant Madame Mélanie VIATOUX, Directrice d'Hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice du Centre Hospitalier de Saverne et de l'EHPAD de Sarre-Union, à compter du 1^{er} juin 2019,

Vu la convention de Direction commune du 13 décembre 2019 à effet du 1^{er} janvier 2020 établie entre le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller et l'EHPAD de Sarre-Union,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Madame Mélanie VIATOUX, Directrice d'Hôpital, Directrice du Centre Hospitalier de Saverne et de l'EHPAD de Sarre-Union, en qualité de Directrice du Centre Hospitalier de Sarrebourg et du Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'arrêté du 21 août 2023 de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Julien MARION Directeur d'Hôpital (classe normale), à compter du 11 septembre 2023 au Centre Hospitalier de Saverne, à l'EHPAD de Sarre-Union, au Centre Hospitalier de Sarrebourg et au Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller,

Vu la convention organisant la mise à disposition de Monsieur au profit du Centre Hospitalier de Sarrebourg, du Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller et de l'EHPAD de Sarre-Union, en vue d'y exercer les fonctions de Directeur adjoint en charge des Affaires Médicales.

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°07/2023

DECIDE :

Article 1 : Une délégation de signature est donnée à M. Julien MARION, Directeur adjoint en charge des Affaires Médicales, à l'effet de signer, pour le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller, l'EHPAD de Sarre-Union, pour et au nom de Mme Mélanie VIATOUX, Directrice, dans la limite de ses attributions et des crédits alloués :

- les certificats, les attestations, les courriers et autorisations ainsi que tout acte relevant de la gestion courante de la Direction des Affaires Médicales ;
- les documents relatifs aux congés, à la formation, à la paie, et à la retraite des personnels médicaux ;
- les contrats de travail à durée déterminée des personnels médicaux ;
- les ordres de missions et les états de frais de déplacement des personnels médicaux ;
- les conventions relatives à l'activité médicale et aux parcours patient.

Article 2 : Cette délégation n'inclut pas la conclusion des contrats à durée indéterminée, ni les contrats de recrutement des personnels non-médicaux.

Article 3 : Les signatures des titulaires des délégations visées par la présente décision figurent en annexe et valent communication aux intéressés.

Article 4 : La présente décision sera adressée à Messieurs les Présidents des Conseils de Surveillance ainsi qu'à Monsieur le Trésorier principal.

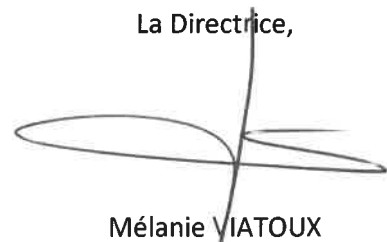
Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs des Préfectures du Bas-Rhin et de la Moselle ainsi que sur les sites internet des établissements.

Article 6 : Les présentes délégations annulent et remplacent les précédentes délégations de signature.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Saverne, le 27 septembre 2023

La Directrice,



Mélanie VIATOUX

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°07/2023

ANNEXE 1

Prénom et Nom	Fonction	Notifié le	Signature
Monsieur Julien MARION	Directeur des Affaires Médicales	2/10/23	